

1. Renseignements sur la propriété faisant l'objet de la demande

Adresse de la propriété (numéro, rue, appartement)		
Ville	Province	Code postal
Ou numéro de lot		
Ville	Province	Code postal
Nombre de logements créés (max. 6 unités) :		
Est-ce que la propriété a fait l'objet d'un sinistre ?		
OUI		NON
Si oui : Quand ?		
Avez-vous reçu ou recevrez-vous une indemnité en rapport avec ce sinistre ?		
OUI		NON

2. Renseignements sur l'identité du ou des propriétaires

À compléter si le propriétaire est une personne physique

Nom de famille	Prénom	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	Courriel
Adresse du domicile (numéro, rue, appartement)			Ville
Province	Code postal	Téléphone	Autre téléphone Cellulaire Poste
Nom de famille	Prénom	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	Courriel
Adresse du domicile (numéro, rue, appartement)			Ville
Province	Code postal	Téléphone	Autre téléphone Cellulaire Poste
Nom de famille	Prénom	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	Courriel
Adresse du domicile (numéro, rue, appartement)			Ville
Province	Code postal	Téléphone	Autre téléphone Cellulaire Poste

À compléter si une personne doit vous représenter auprès de la Ville dans ce processus (joindre une [procuration](#))

Nom du mandataire	Prénom	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	Courriel
Adresse du mandataire (numéro, rue, appartement)			Ville
Province	Code postal	Téléphone	Autre téléphone Cellulaire Poste

3. Renseignements sur l'entreprise

À compléter si le propriétaire est une entreprise (joindre une [résolution](#) désignant le signataire)

Raison sociale			
Adresse (numéro, rue, bureau)			Ville
Province	Code postal	Téléphone	Poste Autre téléphone Poste
Nom du mandataire	Prénom	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	Courriel
Adresse du mandataire (numéro, rue, appartement)			Ville
Province	Code postal	Téléphone	Autre téléphone Cellulaire Poste
Êtes-vous inscrit au fichier de la TPS/TPH et de la TVQ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON			
Si oui, quel est le taux (%) de remboursement :		TPS/TPH :	TVQ :
Numéro de la TPS/TPH :		Numéro de la TVQ :	

4. Indemnités

Dans le cas d'un bâtiment ayant fait l'objet d'un sinistre avant ou pendant l'exécution des travaux admissibles, le coût de ces travaux doit être ajusté en fonction du montant de toute indemnité versée ou à être versée en rapport avec ce sinistre en vertu d'un contrat d'assurance, ou en l'absence d'un tel contrat, du montant de la perte établie par le directeur.

5. Envoi de votre formulaire

Important - Joindre à votre formulaire les documents suivants :

- Preuve de propriété (compte de taxes municipales de l'année en cours ou acte d'acquisition).
 - Dans le cas d'une coopérative ou OBNL, joindre une copie de la convention ou de l'accord d'exploitation que votre organisme a signé avec la SCHL ou avec la SHQ pour cet immeuble.
- Dorénavant, les frais d'ouverture de dossier sont payables en ligne.
- Dans les jours suivants le dépôt de votre demande, vous recevrez un avis de paiement par courriel afin d'acquitter ces frais.

Retournez par courriel à : habitation@ville.quebec.qc.ca

Vous avez des questions?

Appelez-nous au : 418 641-6186 ou

écrivez-nous à : habitation@ville.quebec.qc.ca

6. Signature du ou des propriétaires

Je déclare être propriétaire de l'immeuble et certifie que les renseignements fournis dans la présente demande sont vrais et complets.

Je reconnais qu'un représentant de la Ville de Québec pourra visiter l'immeuble et obtenir de toutes sources des renseignements sur l'immeuble faisant l'objet de la demande.

Je reconnais avoir pris connaissance des obligations et exigences décrites dans le résumé du programme joint à l'envoi de la demande.

Conséquemment, je reconnais que tous les travaux exécutés avant la confirmation écrite de la subvention, ne sont pas admissibles au programme.

La délivrance d'un permis de construction ne constitue pas une confirmation de subvention.

Tout requérant qui fournit des renseignements rendant fausse, inexacte ou incomplète la demande d'aide financière perd les avantages de la subvention et doit rembourser la totalité de celle-ci.

Signé à :	Signature	Date
Signé à :	Signature	Date
Signé à :	Signature	Date

V-4 février 2025